

Compte rendu de l'Assemblée Générale du mardi 18 octobre 2022 à 18h

Salle des mariages à Bourg-lès- Valence

55 présents et 19 pouvoirs (liste des émargements archivée) soit 74 votants.

Mme Valla secrétaire remercie au nom de l'association les personnes présentes à cette Assemblée Générale.

Elle remercie : Mme Mourier, Maire de Bourg-lès-Valence qui est venue accompagnée de M.Tafankejian, Adjoint délégué aux relations internationales et au jumelage.

Mme Bensadi, adjointe à la mairie de St Marcel.

M. Bianchi, représentant de la « Prévention MAIF »

M. Gay, Directeur général de la FOL

M. Perret, représentant l'UPVH

Mme Arienti, Co-Présidente de la MJC du Petit Charran

Se sont excusés : Mme Audibert déléguée à l'éducation et à la culture adjointe à Bourg les Valence et

M. Valla, Maire de ST Marcel.

A noter aussi la présence du correspondant du Dauphiné Libéré : M. Jérémie Lioux.

Ordre du jour

Un document regroupant le rapport moral et les comptes rendus des activités des groupes de travail a été mis à la disposition des participants (en pièce jointe). La présentation de ce document sera accompagnée par un diaporama.

1) Lecture du rapport moral par Françoise Valla.

Elle demande si ce rapport peut être voté à main levée. Aucune opposition.

Ce rapport est voté à l'unanimité

Elle présente Virginie la nouvelle secrétaire à l'accueil de l'association.

2) Rapport d'activités

Chaque responsable de groupe d'activité vient présenter son bilan pour l'année 2021/202.

Chaque responsable répond aux adhérents qui souhaitent faire un commentaire.

Françoise Valla demande si ce rapport peut être voté à main levée. Aucune opposition

Ce rapport est voté à main levée à l'unanimité.

3) Daniel Challéat, trésorier adjoint présente et commente en détail le bilan financier qui est affiché. Il fait apparaître un déficit de 21341 euros.

Françoise Valla demande si ce rapport peut être voté à main levée. Aucune opposition

Ce rapport est voté à main levée à l'unanimité.

Les 3 coprésidents remercient les adhérents pour cette grande marque de confiance.

4) Election au Conseil d'administration pour le renouvellement du tiers sortant. (6 personnes). Françoise Royannez-Godard ne souhaitant pas renouveler son mandat au CA. Marie Rodrigo-Trillo a proposé sa candidature. Les adhérents pouvant voter ont reçu un bulletin de vote.

Se présentent :

Jean-Paul Cayrier déjà administrateur

Claude Dolado déjà administratrice

Marie Françoise Houdus déjà administratrice

René Jamond, déjà administrateur

Gérard Rochette déjà administrateur

Marie Rodrigo-Trillo candidate pour être nouvelle administratrice.

Pierre Bonnet lit un écrit rédigé par Marie pour se présenter brièvement car elle ne pouvait être présente puisqu'elle accompagnait un module.

Après une proposition de vote à main levée refusée par 1 adhérent, il est procédé au vote à bulletin secret. Les 7 candidats sont élus avec 71 votes exprimés et 3 abstentions.

5) Tarifs pour l'année 2023/2024

Les coprésidents proposent après l'accord du bureau et du CA :

-la suppression de l'adhésion familiale. Après quelques échanges, la proposition est adoptée avec 1 abstention et 2 votes contre.

-le maintien du tarif adhésion individuelle soit 14 € : adopté à l'unanimité

-les autres tarifs sont inchangés : 7€ pour les moins de 25 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et étudiants, ainsi que la gratuité pour les conférences.

Mme Valla propose aux personnes représentant des municipalités de prendre la parole.

Mme Mourier nous renouvelle son soutien. Certes le bilan financier n'est pas bon, mais elle nous encourage à poursuivre notre action et souligne que beaucoup d'associations connaissent une chute bien plus importante du nombre de leurs adhérents. Elle annonce que l'Upaval figurera dans le document regroupant les associations de Bourg-lès-Valence qui sera distribué aux habitants en souhaitant un élan des adhésions. Elle termine en rappelant que l'UPAVAL est une association connue et reconnue.

L'AG est clôturée vers 19h 30 et nous nous retrouvons autour d'un pot convivial.

Elle sera suivie le vendredi 21 octobre par un CA qui définira le rôle des administrateurs.

Les secrétaires de séance : Michèle Guillaud et Françoise Valla

Les co-présidents : Claude Dolado, Françoise Valla, Pierre Bonnet